



## QUAND APPLIQUER ?

- Appliquer LERMOL BRUSH<sup>™</sup> au printemps (lorsque les feuilles sont sorties) pendant la période de végétation active de mars à juillet. L'efficacité est supérieure avec une application en phase active de croissance de la végétation à détruire.
- Traiter sur végétation sèche, par temps calme sans vent, à des températures inférieures à 25°C.
- Ne pas traiter si une pluie peut intervenir avant que la bouillie ait eu le temps de sécher sur les feuilles.
- Appliquer LERMOL BRUSH<sup>™</sup> au maximum une fois par an.
- Ne pas traiter pendant les périodes de sécheresse.
- L'action est optimisée en laissant la végétation traitée en place.

J	F	M	A	M	J
J	A	S	O	N	D

  possible   Non autorisé

## COMMENT APPLIQUER ?

USAGES	DOSES
Usages non agricoles - Débroussaillage	2 L/hL*
Usages non agricoles - Désherbage - Zones herbeuses	4 L/ha**

\* Application en localisé

\*\* Application en localisée et sans traiter plus de 20% de la zone non agricole. Mouillage 500 L/ha, selon la végétation à détruire

### 1/ PRÉPARER

Préparer la quantité de bouillie nécessaire en fonction de la surface à traiter.

- remplir au 1/3 la cuve d'eau claire avant de verser la dose exacte de LERMOL BRUSH<sup>™</sup>,
- rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve,
- compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter.

L'utilisation de ZONEBLEU<sup>®</sup>, colorant temporaire et d'un adjuvant ; incorporés dans la cuve ; permettent de visualiser et d'améliorer l'application.

### 2/ TRAITER

Traiter selon la nature, la hauteur et la densité de la végétation à détruire, de façon à obtenir une pulvérisation directe et pénétrante.

Appliquer uniformément sur le feuillage de la végétation à détruire jusqu'à la goutte tombante.

Ne pas traiter sur sol nu.

### 3/ NETTOYER

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses.

Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie conformément à la législation en vigueur, à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable).

Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements, il est impératif de bien le nettoyer.

Pour cela, utiliser un nettoyant spécifique afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des effets non intentionnels lors de la prochaine utilisation du matériel.



## FICHE D'IDENTITÉ

### USAGES et DOSES HOMOLOGUÉES

Usages non agricoles - Débroussaillage : 2 L/hL

Usages non agricoles - Désherbage - Zones herbeuses : 4 L/ha

Uniquement en application localisée entre mars et juillet et sans traiter plus de 20% de la zone non agricole.

A.M.M. N° 2120051

### COMPOSITION

Aminopyralid (sel de trisopropanolamine) : 12 g/L

Triclopyr (sel de triéthylamine du triclopyr) : 120 g/L

### FORMULATION

Concentré Soluble (SL).  
Formulation sel.

### CONDITIONNEMENT

Carton de 4 bidons de 5 L.

### CLASSEMENT

GHS07 – GHS09 - Attention. H319 Provoque une sévère irritation des yeux - H410 Très Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



## PROFIL TECHNIQUE

### EFFICACITÉ

Très large spectre d'action et contrôle durable sur dicotylédones herbacées, semi-ligneuses ou ligneuses, même difficiles.

### ÉRADICATION DES PLANTES INVASIVES

Contrôle et éradication des plantes invasives, notamment toxiques (Ambroisie à feuille d'armoise, Berce du Caucase, Raisin d'Amérique, etc.).

### SÉLECTIF DES GRAMINÉES

Favorise l'implantation des graminées.





## MODE D'ACTION

### EFFICACITÉ

LERMOL BRUSH™ contrôle efficacement et durablement les dicotylédones annuelles, bisannuelles et vivaces, qu'elles soient herbacées, semi-ligneuses ou ligneuses.

**L'aminopyralid** : herbicide de type auxinique, il agit par systémie. Il est rapidement absorbé par le feuillage et migre vers les apex et les racines. Il stimule l'élongation cellulaire et la sénescence prématurée (réaction d'épinastie).

**Le triclopyr** : herbicide systémique, pénètre par voie foliaire et migre rapidement dans la plante. Il induit un dysfonctionnement puis la mort progressive du végétal.

Les symptômes se caractérisent par un recroquevillement du bord du limbe des feuilles, le déformation des tiges puis une nécrose rapide.

NOMS COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	SENSIBILITÉ	NOMS COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	SENSIBILITÉ
Ambrosie feuilles d'armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>		Mimosa d'hiver	<i>Acacia dealbata</i>	
Armoise	<i>Artemisia vulgaris</i>		Bouleau	<i>Betula ssp</i>	
Centauree scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>		Buddleia	<i>Buddleja ssp</i>	
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>		Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>	
Érigeron du Canada	<i>Conyza canadensis</i>		Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>		Cornouiller	<i>Cornus ssp</i>	
Berce	<i>Heracleum ssp</i>		Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	
Porcelle enracinée	<i>Hypochoeris radiicata</i>		Frêne	<i>Fraxinus excelsior</i>	
Helminthie fausse-vipérine	<i>Picris echioides</i>		Épine noire et autres Prunus	<i>Prunus ssp</i>	
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		Chêne	<i>Quercus ssp</i>	
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>		Rénouée du Japon	<i>Reynoutria (Fallopia) ssp</i>	
Rumex	<i>Rumex ssp</i>		Acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	
Sénéçon jacobée	<i>Senecio jacobaea</i>		Eglantier et autres Rosa	<i>Rosa ssp</i>	
Laïteron	<i>Sanctus ssp</i>		Ronce	<i>Rubus ssp</i>	
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>		Sureau Yîble	<i>Sambucus ebulus</i>	
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>		Ajonc	<i>Ulex europeus</i>	

Très sensible (de 95% à 100% d'efficacité)	
Sensible (de 85% à 94% d'efficacité)	
Moyennement sensible (de 70% à 84% d'efficacité)	
Peu sensible (de 50% à 69% d'efficacité)	

### SÉLECTIVITÉ

LERMOL BRUSH™ est sélectif des graminées présentes, en favorisant leur réinstallation, il protège ainsi les sols des risques d'érosion par le maintien d'une couverture végétale.



## RECOMMANDATIONS

Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- Éviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.
- Ne pas appliquer en situation de transfert direct vers les eaux de surface.
- Éviter toute formation d'embruns en traitant par temps calme surtout à proximité d'environnements sensibles, plantations, gazons, cultures, points d'eau, végétations spontanées que l'on désire conserver.
- En bordure des haies et massifs de fleurs à préserver, ménager une bande de sécurité non traitée de 1 m.
- Traiter jusqu'à l'aplomb des arbres à préserver.
- Ne pas utiliser les végétaux traités pour du mulching ou compostage.
- La végétation traitée ne doit pas être pâturée ni utilisée pour le foin et affourrage.
- Porter des gants (en nitrile) et un vêtement de protection (catégorie III type 5/6) pendant toutes les phases de mélange/chargement et d'application du produit.
- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.
- Délai de rentrée : 24 heures.
- En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les fiches données de sécurité sont disponibles sur internet: [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) ou auprès de Nufarm.
- Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

### STOCKAGE

Conserver hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons (y compris ceux pour animaux) et dans l'emballage d'origine, bien fermé, à l'abri du gel. Les locaux de stockage doivent être frais et ventilés.

### EMBALLAGES VIDES

Réemploi interdit. Bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filiale ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Se renseigner auprès de Nufarm pour connaître la société la plus proche de chez vous qui participe à cette collecte. Respecter la réglementation locale.



### IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.

## Nufarm S.A.S.

28, boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers - France  
 Tel. 01 40 85 50 50 - Fax 01 47 92 25 45

[www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)

N° agrément : IF00008 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)

VOTRE CONTACT



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**